

A collage image featuring students, mathematical formulas, and a mountain landscape. In the foreground, a smiling woman with headphones and a man with a beard and glasses are prominent. Behind them, other students are visible, some looking at a tablet. The background shows a mountain range under a hazy sky. Overlaid on the image are various mathematical formulas and symbols in a golden-yellow color.

LIVRET ETUDIANT

Licence N2

Mention Etudes Culturelles

Parcours tourisme, culture et territoire

2023-2024

Département Métiers de la Culture UFR LCSH
29 Boulevard Gergovia 63000 Clermont-Ferrand

04 73 34 66 81

Sommaire

Présentation du Département Métiers de la culture	p. 3
Présentation générale de la licence (N1, N2 et N3)	p.4, 5, 6, 7
N2 Etudes culturelles parcours Tourisme, culture et territoires, Equipe pédagogique	p. 8
Maquette des enseignements	p. 9,10 et 11.
Objectif et descriptif des cours délivrés au S3	p. 12,13
Objectif et descriptif des cours délivrés au S4	p. 14
Stage obligatoire	p.15
Calendrier des activités pédagogiques	p. 16
Règlement général	p. 17
Informations pratiques	p. 18

Présentation du département Métiers de la culture

Présentation du département Métiers de la Culture

Le Département Métiers de la culture est une composante de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Il regroupe des formations générales et professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, métiers du livre et numérique, tourisme...). Le Département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

Direction du Département Bureau 303

Francoise.Le_BORGNE@uca.fr

Responsable filière Métiers du livre et médiation numérique

Françoise LE BORGNE : Francoise.Le_BORGNE@uca.fr

Responsable des Relations Internationales

Catherine MORGAN-PROUX : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Responsable Tourisme Raphaël BERTHOLD : raphael.berthold@uca.fr

Responsable filière Arts du Spectacle (ADS) Caroline LARDY : caroline.lardy@uca.fr

Responsable Licence Etudes culturelles : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

Secrétariats :

metiersdelaculture.LCSH@uca.fr Bureau 207 2eme étage

Licences Etudes Culturelles et licence Arts du spectacle N1

Stéphanie PEREZ, stephanie.perez@uca.fr, Tél : 04 73 34 66 81

Licence N2 et N3 Arts du spectacle , LP guide et LP Livre

Bénédicte COPPIN, benedicte.COPPIN@uca.fr.Tél : 04 73 34 66 82

Master 1 et 2 Direction de projets ou Etablissements culturels (DPEC) Bureau 208, 2^{ème} étage

Stéphanie CASSIERE, Stephanie.CASSIERE@uca.fr, Tél : 04 73 34 66 83

Présentation générale de la licence Etudes culturelles (L1, L2 et L3)

La Licence mention Études Culturelles forme de futurs professionnels intervenant dans le champ des Métiers du livre et du numérique et du Tourisme culturel dans le cadre d'une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspond à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (European Credit Transfert System). Les enseignements, délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

La licence Études culturelles a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis pour concevoir ou participer à un projet culturel dans ses dimensions patrimoniales, administratives, financières et sociales. Cette licence générale place au cœur de la formation la question des publics ainsi que celle de la valorisation et de la diffusion de la culture sur les territoires. La spécificité de la formation proposée à l'UCA est en effet de contextualiser un projet culturel dans un espace donné. Cette mention est animée par des fondamentaux disciplinaires qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales : l'ouverture culturelle, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.

Cette licence se décline selon deux parcours :

- un parcours Métiers du livre et médiation numérique destiné à des futurs professionnels du secteur des métiers du livre et de la culture ;
- un parcours Tourisme, culture et territoires visant à former des futurs professionnels du secteur du tourisme et de la culture.

Les enjeux

La licence générale Études Culturelles vise à préparer les étudiants à participer à l'indéniable force d'attractivité, de richesse et de cohésion sociale que représente le secteur culturel en concevant et en réalisant des projets pleinement inscrits dans des dynamiques territoriales. Elle se positionne sur un territoire engagé dans une démarche de valorisation de la culture. Cette licence est un choix adapté aux étudiants qui sont à la recherche d'une formation généraliste à la fois théorique et appliquée au domaine de la culture et du patrimoine avec un volet professionnel considérable. Elle a toute sa place au sein de la composante Lettres Culture et Sciences Humaines (UFR LCSH de l'UCA) où elle complète l'offre de formation dans le secteur des Humanités-

La Licence mention Études culturelles repose sur une spécialisation progressive suivant un système d'ouvertures disciplinaires avec d'autres licences. Cette organisation complète le programme de formation tout en favorisant des passerelles de réorientation éventuelle à l'issue de la 1^{ère} ou 2^{ème} année :

Pour le parcours Tourisme, culture et territoires, les cours d'ouverture disciplinaire (MINEURE) concernent l'une des formations suivantes (au choix) :

- la licence de Géographie
- la licence de Sociologie

A partir de la 2^{ème} année, la Licence mention Études culturelles ajoute les choix suivants pour préparer les étudiant.e.s jusqu'en N3 aux différentes matières du parcours MEEF, des concours du 1^{er} et Second degré afférents ainsi que ceux qui relèvent de la fonction publique territoriale :

- parcours transversal à visée professionnelle « Lettres Sciences »
- parcours transversal à visée professionnelle « Lettres Administration »

Compétences visées

Compétence	Composantes essentielles (=critères qualité)
Compétence 1 Mobiliser des objets culturels	Critères : 1. En saisissant les repères fondamentaux et les pratiques en vigueur dans les domaines du tourisme et des métiers du livre. 2. En considérant les évolutions et l'actualité des problématiques disciplinaires et interdisciplinaires 3. En développant une réflexion autonome, cohérente et structurée 4. En exploitant les ressources documentaires adéquates 5. En sollicitant sa créativité
Compétence 2 Situer les enjeux culturels d'un territoire	1. En prenant en compte les acteurs et l'environnement économique, juridique, associatif et institutionnel 2. En développant une sensibilité interculturelle et un respect pour la diversité des publics 3. En maîtrisant des outils et des stratégies numériques
Compétence 3 Agir en professionnel	1. En travaillant en équipe et en réseau 2. En faisant preuve d'une éthique professionnelle 3. En respectant des principes de développement durable 4. En démontrant polyvalence et adaptation 5. En construisant un parcours individuel vers des métiers cibles 6. En valorisant des expériences de terrain (voyage d'études, bénévolat, stage, engagement associatif)
Compétence 4 Transmettre un contenu culturel	1. En utilisant différents médiums : l'écrit, l'oral, l'image et le numérique 2. En communiquant avec précision grammaticale, de manière claire et convaincante 3. En exploitant diverses ressources documentaires pertinentes de manière appropriée 4. En pratiquant une ou deux langues étrangères 5. En s'adaptant à différents publics
Compétence 5 Concevoir un projet culturel	1. En s'inscrivant dans la politique de l'établissement ou de la structure organisatrice 2. En formulant des propositions innovantes et pertinentes 3. En tenant compte des aspects financiers 4. En identifiant l'environnement concurrentiel 5. En respectant les normes en vigueur 6. En tenant compte des attentes et des spécificités des publics

Poursuites d'études

À l'issue du N2 les étudiants ont déjà la possibilité d'intégrer :

- la licence Professionnelle Guide Conférencier : médiateur des patrimoines proposée par le même département,
- la licence Professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques proposée par le même département.

À l'issue du N3 les étudiants ont la possibilité d'intégrer des masters. Il existe un master en Direction de Projets ou établissements culturels (DPEC) avec trois parcours, dont les deux premiers s'inscrivent dans le prolongement de la licence Études Culturelles :

- Métiers du livre et stratégies numériques
- Accompagnement culturel et touristique des territoires
- Action culturelle et artistique

Il est également proposé aux étudiants d'autres masters à l'UCA en lien avec leur formation de 1er cycle :

- Master MEEF premier degré (INSPE)
- Master « Lettres et création littéraire » parcours « Littératures et Sociétés » (UFR LCSH)
- Master « Métiers du livre et de l'édition » parcours « Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales » (E-CELJG)
- Master LLCER, parcours « Média et médiation culturelle » (UFR LCC)
- Master « Histoire, Civilisations, Patrimoine » parcours « Mondes contemporains » (UFR LCSH)
- Master « Civilisations, cultures, sociétés » (UFR STAPS)
- Master Sociologie (UFR LCSH)

Passerelles d'orientation

Les étudiants détenteurs d'un BTS ou d'une année d'Hypokhâgne de la spécialité pourront intégrer, sur dossier de demande d'équivalence, la licence Études Culturelles au niveau du N2 (S3) et les étudiants détenteurs d'un DUT ou d'une année de khâgne, pourront l'intégrer, sur demande d'équivalence, au niveau du N3 (S5).

Pour le parcours Tourisme, culture et territoires les titulaires d'un BTS ou d'un DUT tourisme peuvent intégrer, après examen de leur dossier (VES) la troisième année de licence. Les étudiants titulaires d'une N2 et N3 en SHS ou lettres peuvent également, après examen de leur dossier par la commission, être admis en N3.

Pour le parcours Métiers du livre et médiation numérique, les titulaires d'un DUT Information-Communication, Métiers du multimédia et de l'internet ou Métiers du livre peuvent intégrer, après examen de leur dossier, la troisième année de licence.

A l'issue du N1 et N2 les étudiants peuvent poursuivre dans les licences associées leur ayant ouvert des Unités d'enseignement de spécialité sous forme de discipline complémentaire ainsi qu'aux licences professionnelles de l'établissement. Ils peuvent aussi choisir le parcours Pluridisciplinaire « Lettres-Sciences » pour une poursuite en MEEF 1 et « Lettres-Administration » pour la préparation des concours de l'administration ou une poursuite d'étude en master « Histoire, Civilisations, Patrimoine », parcours « Mondes contemporains ».

Débouchés professionnels

-Le parcours Tourisme, culture et territoires entend former des personnes souhaitant travailler dans les domaines de la culture et du tourisme dans les milieux de la fonction publique, du secteur associatif et privé. Ces professions sont :

- Les métiers de la fonction publique au sein des collectivités territoriales, dans des services spécifiques au tourisme : agent et chargé de mission au sein de Comités régionaux ou départementaux du tourisme, dans les conseils départementaux et régionaux dans des services plus polyvalents touchant aux loisirs, au tourisme, au cadre de vie, à la valorisation des paysages et de la culture, au développement de l'évènementiel...

- Les métiers de la fonction publique au sein des collectivités locales : agent de développement local, chargé de mission, animateur et coordinateur de projet... dans des communautés de communes, communautés d'agglomération, agences locales de Tourisme, offices municipaux de tourisme, Écomusées...

- Les métiers du milieu associatif touchant à la valorisation, à la protection et à la promotion du patrimoine et de la culture : association locale d'animation du patrimoine, association des « Gîtes de France », association des « Plus Beaux Villages de France », association des « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »

- Des métiers du secteur « privé » : chargé de mission dans des « cabinets conseils », concepteur de produit dans une agence de voyage (tourisme d'affaire, évènementiel, incentive), réalisation d'un projet personnel : structure d'accueil à vocation culturelle (restauration et promotion du patrimoine) et de loisir (sports et détente)

L2 Etudes culturelles parcours Tourisme, culture et territoires
Equipe pédagogique

Responsable d'année :

Juliette LENOBLE HERNANDEZ

Juliette.lenoble@uca.fr

Bureau 301, reçoit sur rendez-vous

Enseignants et enseignants-chercheurs :

BERTHOLD Raphaël, MCF Géographie

BOISNIER Cyril, PRAG Economie

BRICAULT Céline, PRAG Lettres modernes

DAUVERGNE Fabienne, Anglais

GABARD Véronique, ATER Histoire de l'art

LENOBLE HERNANDEZ Juliette, PAST Espagnol

MORGAN PROUX Catherine, MCF Anglais

SIMON Aimée, PRAG Gestion

VERGER Loïc, BARSE Lolita informatique

Sigles :

MCF : maître de conférences

PAST : professeur associé des sciences et techniques

PRAG : professeur agrégé

PRCE : professeur certifié

Maquette de la licence 2 Etudes culturelles Parcours Tourisme
Semestre 3

UE	Blocs de compétence	Crédits ECTS	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session
UE 30	A	3	Culture et politique CM	Examen Terminal
UE 31	A	3	Culture et politique TD	Contrôle continu
UE 32	A	3	Conduite de projets culturels	Contrôle Continu
UE 33	A	3	Histoire de l'art antique	Examen Terminal
UE 34	A	3	Anglais de spécialité	Contrôle Continu
UE 35	A	3	E.Portfolio et préparation au stage	Contrôle Continu
UE 36 *	A	3	Outils numériques : Analyse de l'image	Contrôle Continu
UE 37	C	3	LANSAD Espagnol, Allemand, Italien	Contrôle Continu
Ouverture discip MINEURE	Géographie aménagement B	(3+3) 6	UE Lire l'espace géographique UE Systèmes d'acteurs	
Ouverture discip MINEURE	Sociologie B	(3+3) 6	UE Problèmes démogr. contemporains UE Genre et sociabilisation	

Ouverture discip MINEURE	Lettres & Sciences B	(3+3+3+) 9	UE Science de l'éducation UE Mathématiques UE Sciences vie & sciences matière	
Ouverture disc MINEURE	Lettres & Administration B	3+3+3 9	UE Droit constitutionnel UE Finances publiques UE Histoire du monde	

* ATTENTION : Les étudiants ayant choisi au S3 comme Ouverture disciplinaire (Mineure) Géographie ou Sociologie devront suivre l'UE 36 Analyse de l'image afin de comptabiliser au total les 9 crédits.

Les autres étudiants inscrits en mineure Lettres & sciences ou Lettres & administration ne devront pas suivre l'UE 36.

Sigles (Evaluations) :

ECTS (crédits) European Crédits Transfert System

UE : unité d'enseignement

CC contrôle continu

ET examen terminal

CM cours magistral

TD travaux dirigés

Blocs de compétences

A Connaissances disciplinaires

B Ouverture disciplinaire

C Compétences transversales

Maquette de la licence 2 Etudes culturelles Parcours Tourisme
Semestre 4

UE	Blocs de compétences	Crédits ECTS	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session
UE 40	A	3	Culture et médias CM	Examen Terminal
UE 41	A	3	Culture et médias TD	Contrôle Continu
UE 42	A	3	Histoire de l'art médiéval	Examen Terminal
UE 43	A	3	Anglais de spécialité	Contrôle Continu
UE 44	A	3	Outils numériques : image fixe	Contrôle Continu
UE 45	A	3	Gestion, approches commerciales	Contrôle Continu
UE 46	C	3	PPP Projet Professionnel Personnel	Contrôle Continu
UE 47	C	3	LANSAD Espagnol, Allemand, Italien	Contrôle Continu
Ouverture Discip MINEURE	Géographie et aménagement B	(3+3) 6	UE Géographie économique UE Géographie de l'Europe	
Ouverture Discip MINEURE	Sociologie B	(3+3) 6	UE Sociologie urbaine UE Sociologie rurale	
Ouverture Discip MINEURE	Lettres Sciences B	(3+3) 6	UE Langue française UE Mathématiques	
Ouverture Discip MINEURE	Lettres Administration B	(3+3) 6	UE Histoire institutionnelle UE Géopolitique	

Objectif et descriptif des cours délivrés au S3

UE 30 Culture et politique CM

Enseignant : Cyril Boisnier
et

UE 31 Culture et politique TD

Enseignant : Cyril Boisnier

Ce cours met en lumière dans une première partie l'évolution du paysage culturel français sous l'impulsion de l'état et des collectivités locales depuis 1945, les structures et le fonctionnement des institutions culturelles locales, la notion de politique culturelle, l'idée de l'exception culturelle française, la culture française et l'Europe, et la mondialisation puis dans une deuxième partie les enjeux liés à la relation entre culture, tourisme et territoires et ainsi de comprendre les principaux éléments du tourisme culturel et d'analyser les stratégies d'attractivité des territoires. Le TD sera l'occasion de mettre notamment en application le CM dans le cadre de la réalisation d'un dossier appuyé d'un oral.

UE 32 Conduite de projets culturels

Enseignant : Aimée Simon

Méthodologie de projet culturel à 3 échelles : territoire, projet culturel, création de produit touristique

UE 33 Histoire de l'art antique

Enseignant : Véronique Gabard

Initiation à l'art préhistorique et antique : architecture, sculpture et arts figurés des civilisations paléolithique, égyptienne, grecque et romaine.

UE 34 Anglais de spécialité

Enseignant : Catherine Morgan- Proux

Un apprentissage du tourisme et du patrimoine en langue anglaise. Définitions, concepts clés et vocabulaire spécifique avec un focus sur le patrimoine mondial.

UE 35 : e-portfolio et préparation au stage

Enseignant : Juliette Lenoble -Hernandez

Le e-Portfolio est un dispositif technique devant permettre à l'étudiant.e de mettre en valeur, sa personnalité en se présentant, les compétences acquises à travers sa formation, ses expériences professionnelles et associatives.

Il s'agira pour l'étudiant.e d'identifier et analyser ses compétences afin de pouvoir réaliser son portfolio numérique au N3.

La recherche de stage : Mise en forme de CV et lettre de motivation, savoir remplir tous les documents exigés (demande de stage, convention, etc..) au moment du stage.

Comment contacter une entreprise, comment réagir lors d'un entretien.

Projet professionnel.

UE 36 Analyse de l'image numérique

Enseignants : Loic Verger et Lolita Barse

Aborder la structure de l'image numérique. Apprendre les fonctions du logiciel Adobe Photoshop. Description de l'image numérique, les réglages image, les outils de dessin, les outils vectoriels, les formes, les sélections, le masque, les différents types de calque (image, texte, forme, réglage, remplissage) et le masque de fusion, les modes de dessin, les filtres, les outils orientés web (exportation de graphismes pour les pages web).

UE 37 Lansad (LV2) Espagnol/Allemand /Italien

Cours suivis au Service Commun des Langues Vivantes (SCLV) sur le site Carnot

Objectif et descriptif des cours délivrés au S4

UE 40 Culture et médias CM

et

UE 41 Culture et médias TD

Enseignants : Raphael Berthold, Céline Bricault, et autre enseignant.

Une recherche et une veille documentaire permettent de mener une étude de cas sur la médiatisation culturelle d'un territoire et de l'analyser, afin d'en comprendre les enjeux et les effets.

UE 42 Histoire de l'art médiéval

Enseignant : Véronique Gabard

Initiation à l'histoire de l'art médiéval (peinture, architecture, sculpture)

UE 43 Anglais de spécialité

Enseignant : Fabienne Dauvergne

Un apprentissage du tourisme et du patrimoine en langue anglaise. Définitions, concepts clés et vocabulaire spécifique avec un focus sur le patrimoine mondial (suite).

UE 44 Outils numériques : image numérique fixe

Enseignants : Loïc Verger et Lolita Barse

Aborder la législation d'internet, le langage HTML et le langage PHP (pages dynamiques). Apprendre les fonctions dreamwaever : les images, les liens et URL, les tableaux, les calques et cadres. Tous les travaux pratiques se feront sur un serveur WEB en accès direct avec internet.

Initiation à l'édition de site WEB, l'hébergement des sites sur un serveur WEB durant les TP et l'initiation aux pages dynamiques suite aux demandes des étudiants.

UE 45 Gestion, approches commerciales

Enseignant : Aimée Simon

Calculs commerciaux et fixation du prix d'un projet touristique.

Calcul et analyse de rentabilité d'une unité commerciale et d'un projet, des marges commerciales.

Stratégie d'analyse financière.

UE 46 PPP Projet professionnel Personnel

A choisir dès le semestre 3

UE 47 Lansad (LV2) Espagnol/Allemand /Italien

Cours suivis au Service Commun des Langues Vivantes (SCLV) sur le site Carnot

Stage obligatoire

Un stage est à réaliser dans l'année N2. Il sera validé dans le cadre des évaluations N3.

Le stage vise plusieurs objectifs : mieux connaître les métiers du tourisme et de la culture ; mettre en pratique les enseignements universitaires et développer des compétences professionnelles. Il est à réaliser pendant 4 semaines (140 heures) pas forcément consécutives avant fin août.

Cette expérience professionnelle peut se réaliser dans les structures suivantes : Office de tourisme, associations, musée, sites culturels, collectivités etc...

Les démarches administratives, notamment l'élaboration de la convention, sont à effectuer avec le bureau des stages de l'UFR : <https://lettres.uca.fr/insertion-professionnelle-stages/stages>

Le service d'orientation - La Fabrique - vous accompagne dans la recherche de stage et organise des ateliers très pratiques (souvent le midi) tout le long de l'année.

Vous êtes fortement encouragé.es à y participer.

Localisations de la Fabrique :

- Campus Centre-ville, site Carnot, au rez-de-jardin du bâtiment Paul Collomp
- Campus des Cézeaux, 1er étage de la Maison de la Vie étudiante

Contact

- 04 73 40 62 70 - lafabrique.df@uca.fr
- <https://lafabrique.uca.fr>

CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES - LICENCES

Année universitaire 2023-2024

Conseil de l'UFR du 04 mai 2023

Réunions de rentrée	Du Lundi 04 au 08 septembre 2023	Sem. 36
Début des cours du 1 ^{er} semestre	Lundi 11 septembre 2023	Sem. 37
<i>Suspension des cours Automne 2023</i>	<i>Du samedi 28 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023</i>	<i>Sem. 44</i>
Fin des cours du 1 ^{er} semestre	Vendredi 08 décembre 2023	Sem. 49
Semaine pédagogique 1 ^{er} semestre	Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023	Sem. 50
Examens du 1 ^{er} semestre		
- Mineures pluridisciplinaires, LAS	Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023	Sem. 50
- UFR LCC – UFR PSSSE	Du lundi 18 décembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023	Sem. 51
<i>Vacances universitaires Noël 2023</i>	<i>Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024</i>	<i>Sem. 52 Sem. 01</i>
Examens du 1 ^{er} semestre		
- UFR PSSSE	Du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 12 janvier 2024	Sem. 02
- UFR LCC – UFR LCSH	Du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 19 janvier 2024	Sem. 02 et 03
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	Lundi 22 janvier 2024	Sem. 04
Délibérations des jurys	Entre le lundi 12 février 2024 et le vendredi 16 février 2024	Sem. 07
<i>Suspension des cours Hiver 2024</i>	<i>Du samedi 24 février 2024 au lundi 4 mars 2024</i>	<i>Sem. 09</i>
<i>Vacances universitaires Printemps 2024</i>	<i>Du samedi 13 avril 2024 au lundi 29 avril 2024</i>	<i>Sem. 16 Sem. 17</i>
Fin des cours du 2 ^{ème} semestre	Vendredi 3 mai 2024	Sem. 18
Examens du 2 ^{ème} semestre		
- Mineures pluridisciplinaires, LAS, UE libres	Du lundi 06 mai 2024 au vendredi 24 mai 2024	Sem. 19
- UFR PSSSE		Sem. 20
- UFR LCC – LCSH		Sem. 21
Examens du 2 ^{ème} semestre (si nécessaire)	Du lundi 27 mai 2024 au vendredi 31 mai 2024	Sem. 22
Délibérations des jurys	Entre le lundi 10 juin 2024 et le vendredi 14 juin 2024	Sem. 24
Examens 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestres (2 ^{ème} chance)		
- UFR PSSSE	Du lundi 17 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024	Sem. 25, 26 et 27
- UFR LCC – LCSH	Du lundi 24 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024	Sem. 26 et 27
Délibérations des jurys	Entre le lundi 08 juillet 2024 et le vendredi 12 juillet 2024	Sem. 28
Fin des activités pédagogiques	Mercredi 17 juillet 2024	Sem. 29

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 mai 2023

La Doyenne-Directrice de l'UFR LCSH,



Anne-Laure FOUCHER

Règlement général

Règles de compensation appliquées par l'UFR LCSH

L'année du N2 est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement.

Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre et elle fait l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement).

Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la seconde session que les matières de cette UE dont les notes sont inférieures à la moyenne.

Un étudiant qui a soit validé un semestre entier, soit obtenu 40 ECTS sur 60 peut être admis en année supérieure conditionnelle.

Attention : On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » DEF (pas de note pour l'examen ou l'UE).

Absences

L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain est obligatoire.

Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le vendredi après-midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat de votre formation.

Examens

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.

En cas d'absence à un examen terminal ou à une évaluation continue, l'étudiant est considéré comme défaillant. En cas d'absence pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département un certificat médical ou autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...)

Résultats/diplôme/relevé de notes

Les résultats des examens terminaux sont disponibles sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Informations pratiques

Affichage : Les informations relatives à la licence Etudes culturelles sont affichées au département Métiers de la culture (en face du secrétariat, au deuxième étage). Les étudiants doivent consulter fréquemment l'affichage, notamment pour les inscriptions aux exposés, les changements d'emploi du temps ou de salles, les absences des enseignants, les dates d'examens, les offres de stage, etc...

Les secrétariats « tourisme et métiers du livre » sont généralement ouverts le matin de 8h à 11h30 et l'après-midi de 13h à 15h30.

Les secrétariats peuvent être ponctuellement fermés lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une boîte aux lettres est à votre disposition à Gergovia au rez-de-chaussée. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc., elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Les enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Bibliothèques

Vous avez à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2^{ème} cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue est consultable sur : <https://bu.uca.fr>.

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

Le matériel pédagogique

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- projecteur de diapositive
- lecteur DVD/vidéo

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

L'annuaire de l'université

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse mail d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

<https://www.uca.fr/annuaire> Informations sur le site de l'université : voir UFR LCSH formation

Relations Internationales : séjours Erasmus, stages à l'étranger

Vous trouverez sur le site de l'UCA toutes les informations concernant les relations internationales :

<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant>.